



Formation Lokomat

Niveau 1

Formation clinique de base

DESRIPTIF

❶ PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent acquérir la pratique de la PEC sur le Lokomat en tant qu'utilisateurs. Elle s'adresse aux Professeurs, Médecins, Kinésithérapeutes, Enseignants APA qui seront amenés à travailler sur le Lokomat.

Formation collective de 6 participants maximum, qui se déroule sur deux jours en présentiel uniquement.

Cette formation est **OBLIGATOIRE** pour toute personne travaillant sur le LOKOMAT.

❷ OBJECTIFS

Cette formation se veut avant tout pratique et permet aux participants de :

- Mettre à niveau leurs connaissances de la neuro-réhabilitation
- Aborder l'intérêt du Lokomat dans les pathologies neurologiques
- Apprendre l'installation sécurisée d'un patient sur le Lokomat
- Apprendre la mise en place des séances vers objectifs
- Apprendre l'utilisation du dispositif LOKOMAT avec ajustement des paramètres
- Prendre en charge des patients sur ce dispositif

Cette formation, réalisée avec un instructeur certifié permet d'obtenir une Certification de la part d'Hocoma.

❸ MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentations théoriques réalisées par des instructeurs certifiés Hocoma, dans le domaine de la réhabilitation motrice robotisée :

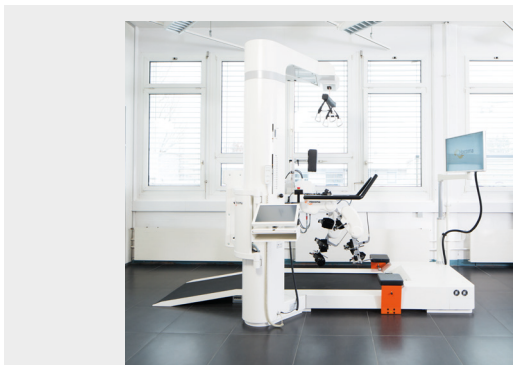
- Techniques audiovisuelles (présentations power point, vidéos)
- Outils d'évaluation (QCM pré- formation et post-formation pour un faire un bilan des connaissances acquises)
- Documents (livret de formation, livret de prise de note)
- Remise de l'ensemble des présentations et revues bibliographiques sous format numérique

Formation pratique avec installation :

- Avec l'instructeur et les thérapeutes
- Avec l'instructeur et les patients
- Avec les thérapeutes et les patients

Discussions, débats et synthèse

5 MODALITES PRATIQUES



Cette formation se déroule au sein de votre établissement avec l'accès au Lokomat sur l'ensemble de la durée de la formation afin de pouvoir mettre en pratique les informations théoriques.



Date à déterminer avec le formateur



Votre établissement

Informations importantes :

1) Les personnes (thérapeutes et patients) qui seront installées dans le dispositif durant ces deux jours de formation, doivent porter :

- Des vêtements confortables et compatibles avec l'outil : par exemple un pantalon adapté à la pratique sportive et qui ne laisse pas apparaître la peau des jambes (et idéalement en coton),
- Des chaussures fermées style baskets

2) Pour le deuxième jour, prévoir 3 patients et les convoquer aux heures correspondant au programme. Le recrutement des patients, installés à J2, relève de la responsabilité des thérapeutes et de l'équipe médicale. Il est indispensable de prendre connaissance des contre-indications à la thérapie utilisant le Lokomat que vous retrouverez à la fin de ce document.



L'Academy est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.

Pour plus de renseignements, contactez Lorène Linossier, référente Handicap Formation par mail :

formation-administratif@acalou-invest.fr ou au 04 78 34 32 48.
(Cf protocole d'accueil des personnes en situation de handicap)

6 TARIFS

Frais pédagogiques (2 jours de formation) : 6 000€ HT
Inclue dans le prix d'achat du dispositif
Non assujetti à la TVA (article 261 du code général des impôts)



Conditions d'annulation :

Toute annulation de participation réalisée moins de 15 jours avant la date de début de formation sera facturée à hauteur de 50% du tarif TTC.



PROGRAMME



JOUR 1

8H45-9H
Accueil

9H-12H30

Introduction - Présentation générale du Lokomat
Installation d'un thérapeute par l'instructeur
Installation entre thérapeutes

12H30-13H30
Pause repas

13H30 - 17H

Installation entre thérapeutes
Conclusion et bilan jour 1



JOUR 2

8H45-9H
Accueil

9H-12H30

Synthèse et débriefing des points vus en jour 1
Présentation du logiciel et réalité virtuelle
Installation d'un patient 1

12H30-13H30
Pause repas

13H30 - 17H

Installation d'un patient 2
Installation d'un patient 3
Synthèse de la formation
Test d'évaluation et questionnaire de satisfaction



CONTRE INDICATIONS POUR LA THERAPIE UTILISANT LE LOKOMAT

Lors du choix des patients nécessaires à la formation, l'équipe thérapeutique doit être extrêmement vigilante aux contre indications ci dessous :

- Densité osseuse considérablement réduite (ostéopénie ou ostéoporose).
- Le poids corporel doit être compris entre 10kg et 135 kg
- La taille du patient doit être inférieure à 2m
- Longueur de fémur doit être comprise entre 35 et 47 cm pour l'orthèse adulte
- Fractures non consolidées
- Toute condition médicale empêchant la réadaptation active (p. ex. maladie respiratoire, grossesse, affections orthopédiques, déficits cognitifs limitant la communication, affections neuropsychologiques, infections ou troubles inflammatoires, ostéomyélite)
- Rétractions articulaires fixes qui limitent l'amplitude de mouvement de l'orthèse
- L'entraînement Lokomat est en outre contre-indiqué en cas d'incapacité à ajuster correctement le harnais et/ou les orthèses à la partie du corps concernée en raison de :
 - Grossesse
 - Poches de colostomie
 - Différences non corrigibles dans la longueur des membres inférieurs
 - Lésions cutanées qui ne peuvent pas être protégées de manière appropriée
 - Toute autre raison qui empêche un ajustement correct et indolore du harnais et/ou des orthèses.

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Academy est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.

Nos différents espaces de formation (Hopital Rothschild, CKS, Centre de Clairefontaine...) reçoivent régulièrement des personnes avec différents types de handicaps (locomoteurs, visuels, auditifs...) et sont adaptés pour l'accompagnement des besoins particuliers.

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap. La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en oeuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

PROCÉDURE D'ACCUEIL

Prise de contact par le stagiaire ou par son responsable, par mail, sur notre site internet ou par téléphone

Responsable : Lorène Linossier - Référente Handicap formation



Entretien individuel (téléphone ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire

Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Responsable : Lorène Linossier- Référente Handicap formation



Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

Responsable : Equipe pédagogique

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Quelle que soit la situation d'handicap du stagiaire, des modalités d'accompagnement communes sont mises en place :

Accessibilité et aménagement du centre de formation

- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée aménagée
- Sanitaires adaptés
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le site de formation ou joignable par téléphone

Aménagement de la formation

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

Aménagements pédagogiques

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Type de handicap	Problématiques	Compensations possibles
Handicap moteur	Déplacements Accéder aux lieux de formation Accès à l'intérieur des locaux de formation Porter des charges Conserver une posture	Transports spécialisés Faciliter l'accès des lieux Auxiliaire de vie
Handicap visuel	Déplacements Lecture et écriture Utilisation de l'outil informatique	Auxiliaire de vie Transports spécialisés Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille
Handicap auditif	Compréhension des messages et des communications Communication écrite	Intervention d'aides humaines : interprètes, preneurs de notes Supports écrits, schémas, dessins Vidéoprojecteur Modifications des consignes orales en consignes écrites
Handicap mental	Déplacements Utilisation de l'outil informatique Prise de note et communication	Transports spécialisés Signalisation adaptée avec code couleur Auxiliaire professionnel Utilisation d'un logiciel adapté
Maladies invalidantes	Fatigue, surcharge physique impact physique et/ou mental	Adaptation de la formation : allègement des horaires, phases de repos Intervenants externes : auxiliaires de vie, auxiliaire professionnel Adaptations matérielles

LISTE DES PARTENAIRES

Maison départementale pour les personnes handicapées du Rhône

146 rue Pierre Corneille
69003 Lyon
Tél : 0 800 86 98 69
Courriel : handicap@rhone.fr

Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) Rhône Alpes

Parc d'affaires de Saint-Hubert
33 rue Saint Théobald
38080 l'Isle d'Abeau
Tél : 0 800 11 10 09
Courriel : rhone-alpes@agefiph.asso.fr

Cap emploi Lyon - HANDI LYON RHONE

62 - 64 Cours Albert Thomas
69008 LYON
Tél : 04 37 53 01 31
Courriel : contact@capemploi69.org
M. Thierry LAMANDIN - Coordinateur
Mme Elisabeth LOPEZ - Coordinatrice Du Service Accueil Projet Formation

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

Contact : Guillaume BONNEVILLE - guillaume.bonneville@caissedesdepots.fr

Pôle emploi direction régionale

13 rue Crepet
69007 Lyon

FIDEV

12 rue Saint Simon
69009 Lyon
Tél : 04 72 73 22 10
Courriel : fidev@fidev.asso.fr

URAPEDA Auvergne Rhône Alpes Limousin

2 place André Latarjet
69008 LYON
Tél : 04 78 68 70 33
Courriel : accueil@urapeda-rhonealpes.org